

“Non, le financement de l'éolien offshore n'est pas un problème”



Copyright GE

A deux jours de la clôture du deuxième appel d'offres français, l'éolien offshore connaît des ratés [au Royaume-Uni](#) et [en Allemagne](#). Les difficultés techniques risquent-elles de provoquer des difficultés de financement ? Non, répond **Jérôme Guillet, directeur de Green Giraffe Energy Bankers**, banque d'investissement spécialisée dans les énergies renouvelables, et notamment l'éolien offshore. Pour lui, les bons projets trouvent des fonds, à condition de respecter certaines règles.

GreenUnivers : Le doute semble s'installer sur l'éolien offshore en France. La période de levée des risques du premier appel d'offres est terminée et des rumeurs circulent sur le fait qu'il sera impossible de tenir les prix proposés : qu'en pensez-vous ?

Jérôme Guillet : Il faut se méfier du lobbying. Le principe de l'appel d'offre a été de fixer le prix avant de disposer de toutes les données techniques sur les sites. Il n'est pas étonnant que des complexités se révèlent sur le tard et qu'il y ait des différences par rapport à certaines anticipations initiales. Cela dit, les opérateurs avaient naturellement inclus la possibilité de surprises dans leurs prix.

GU : Pour le 2^e appel d'offres, qui se clôt le 29 novembre, le cahier des charges fixe un prix plafond. Est-ce que cela ne risque pas de compliquer encore la donne ?

JG : Il est légitime que la puissance publique fixe un prix plafond, elle est dans son rôle. Cela veut dire que certains projets ne pourront peut-être pas se faire car ils ne respecteraient pas ce seuil. Ce n'est pas forcément une mauvaise chose s'ils sont trop complexes et coûteux à développer.

GU : L'éolien offshore traverse une période de turbulences dans d'autres pays. Au Royaume-Uni, le développeur [Centrica menace de renoncer à l'un de ses grands projets](#). En Allemagne, la

situation est également compliquée et les objectifs initiaux sont hors d'atteinte et vont être revus à la baisse. Est-ce lié à un manque de financement ?



Jérôme Guillet (DR)

JG : Non. Centrica fait certainement du lobbying pour obtenir des conditions plus favorables de la part gouvernement britannique (dans le contexte de la mise en place d'un nouveau mécanisme réglementaire). En Allemagne, les difficultés sont liées d'une part à TenneT, qui a sous-estimé les investissements nécessaires pour le raccordement aux réseaux, et d'autre part au fait que beaucoup de permis ont été donnés très tôt à des petits développeurs qui n'avaient pas forcément la maîtrise suffisante pour des projets éoliens offshore complexes. Des entreprises comme BARD ou Windreich ont surestimé leur capacité à développer ces projets : elles n'avaient pas la culture contractuelle ni la maîtrise des due diligences requises par les investisseurs pour se frotter à cette activité. La question des réseaux est en voie de règlement avec la nouvelle loi passée fin 2012, et l'industrie est en phase de consolidation côté développeurs, avec les plus solides et les plus compétents qui reprennent les projets des autres. En tout cas, l'argent ne manque pas pour l'éolien offshore, les banques sont prêtes à financer les bons projets, et l'ont fait dans plusieurs pays ces dernières années. Quatre parcs ont été financés en 2012 (3 au Royaume-Uni et un en Belgique) et deux en 2013, dont Butendiek en Allemagne, développé par WPD et représentant un investissement de 1,4 Mrd d'euros et le refinancement de London Array au Royaume-Uni (266 millions de livres sterling pour la part de Masdar).

GU : Comment se structure le financement d'un parc offshore ?

JG : Le coût de l'éolien offshore se situe autour de 3 à 4 M€/MW installé. Pour un parc de 500 MW, l'investissement se chiffre donc à près de 2 milliards d'euros. Le financement bancaire va typiquement atteindre les deux tiers de ce montant. Les capitaux propres peuvent être apportés par les grands énergéticiens, par des développeurs spécialisés ou, de plus en plus, par des investisseurs financiers.

GU : Les banques ont-elles des exigences spécifiques ?

JG : Les banques sont prêtes à s'engager à condition que le projet soit organisé de manière à fonctionner de façon autonome, sans apport additionnel de ses actionnaires : équipe projet expérimentée, contrats détaillés couvrant la construction et les opérations et capacité à absorber des retards et des surcoûts pendant la phase de construction. Cela passe par une implication plus grande dans la négociation des contrats commerciaux, des garanties des fournisseurs explicites et des investigations poussées de la chaîne industrielle. Cela va très loin : elles veulent savoir quel bateau installera les équipements en mer, quelles équipes interviendront sur le projet... Leur niveau d'analyse des dossiers est très exigeant et ne correspond pas forcément aux pratiques des énergéticiens qui n'ont pas la même approche des risques. Un énergéticien a souvent l'habitude de travailler avec ses grands sous-traitants sur

plusieurs marchés. Il sait très bien qu'un fournisseur comme Siemens ou Areva interviendra s'il y a un problème sur une turbine au-delà ce qui est spécifiquement prévu dans le contrat. Il peut ajouter des personnes aux équipes projets en cas de problème, alors que les banques ne peuvent s'appuyer que sur les engagements explicites et les équipes allouées au projet lors de la signature des contrats. On ne peut pas dire qu'une approche est meilleure que l'autre, mais elles ne sont pas compatibles, donc il faut décider tôt comment un projet sera financé et adapter les contrats en conséquence.

GU : Comment se positionnent les banques françaises ?

JG : BNP Paribas, la Société Générale et Natixis sont déjà impliquées dans des projets en Europe. Elles devraient logiquement financer en partie les projets éoliens français. D'autant que les consortiums sont constitués de groupes connus et appréciés des banques, il ne devrait donc pas y avoir de problème.

GU : Quel rôle jouent les fonds d'infrastructures ?

JG : Encore peu ont pris le risque de construction mais ils sont déjà très présents dans le risque d'exploitation. Et on va les voir de plus en plus car l'éolien offshore offre des rendements stables sur longue période qui correspondent bien à leurs attentes. Beaucoup tournent autour du secteur avec intérêt. De même que les fonds de pension.